

SQUARE GLOBAL

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 475 068 euros

Siège social : 11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

844 550 509 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels approuvés par décisions de l'associée unique du 29 avril 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en euros)

ACTIF	Au 31/12/2021			Au 30/09/2020
	Montant brut	Amort. ou prov.	Montant net	
Immobilisations corporelles : - Autres immob. corporelles	12 627	2 824	9 802	-
TOTAL	12 627	2 824	9 802	-
Immobilisations financières (1) : - Autres immob. financières	14 306	-	14 306	-
TOTAL	14 306	-	14 306	-
TOTAL DE L'ACTIF IMMOB.	26 934	2 824	24 109	-
Créances : - Clients et comptes rattachés....	256 662	-	256 662	-
TOTAL	256 662	-	256 662	-
Divers : - Disponibilités	512 880	-	512 880	223 323
TOTAL	512 880	-	512 880	223 323
Charges constatées d'avance	31 132	-	31 132	9 730
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	800 675	-	800 675	233 053
TOTAL DE L'ACTIF	827 609	2 824	824 784	233 053

(1) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières : 14 306.

PASSIF	Au 31/12/2021	Au 30/09/2020
Capital (dont versé : 293 040)	293 040	165 000
Report à nouveau	- 145 612	- 6 223
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 206	- 139 388
Situation nette avant répartition.....	148 633	19 387
TOTAL CAPITAUX PROPRES	148 633	19 387
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit (1).....	166	-
Emprunts et dettes financières divers	225 249	188 982
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	225 415	188 982
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 872	24 683
Dettes fiscales et sociales	362 411	-
Autres dettes	1 906	-
TOTAL DETTES	450 190	24 683
TOTAL DES DETTES ET DES PROD. CONST. D'AV.	675 605	213 665
Ecart de conversion passif.....	545	-
TOTAL DU PASSIF	824 784	233 053
Dettes et prod. constatés d'avance à moins d'un an....	675 605	213 665

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques. (2) Dont emprunts participatifs.

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	France	Export.	Du 01/10/2020	Du 01/10/2019
			au 31/12/2021	au 30/09/2020
			15 mois	12 mois
Production vendue : - Services	807 585	1 786 408	2 593 993	-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET.....	807 585	1 786 408	2 593 993	-
Autres produits.....			7 435	0
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			2 601 429	0
Autres achats et charges externes.....			910 192	120 036
Impôts, taxes et versements assimilés.....			141 452	19 350
Salaires et traitements			1 098 973	-
Charges sociales			437 312	-
Dotations d'exploitation sur immobilisations amort.			2 824	-
Autres charges.....			9 467	1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			2 600 223	139 388
RESULTAT D'EXPL.			1 206	- 139 388
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 206	- 139 388
BENEFICE OU PERTE.....			1 206	- 139 388

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE. 1.1. Evénements principaux. SQUARE GLOBAL SAS reprend depuis octobre 2020 l'activité de la succursale française de SQUARE GLOBAL Limited. Cette dernière clôture définitivement ses comptes le 30/09/2021. SQUARE GLOBAL SAS est un prestataire de service d'investissements indépendant, autorisé et régulé par l'ACPR et l'AMF. Ils fournissent à leurs clients un service de réception et de transmission d'ordres sur des produits dérivés sur des marchés agréés par les autorités compétentes. **1.2. Principes, règles et méthodes comptables.** Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC. Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

2 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN (en euros). 2.1. Actif. 2.1.1. Immobilisations corporelles. 2.1.1.1. Principaux mouvements de l'exercice. Matériel de bureau et informatique, mobilier, Augmentations, Acquisition apports virements et fin de l'exercice : 12 627. **2.1.2. Amortissements. Amortissement et dépréciation.** Corporelles et Total, Augmentation, Amortissement et fin de l'exercice : 2 825. **2.1.3. Immobilisations financières.** Prêts et autres immobilisations financières, Augmentations, Acquisition apports virements et fin de l'exercice : 14 307. **2.1.4. Produits à recevoir.** Autres produits, Factures à établir et Total : 3 000. **2.1.5. Créances.** Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé : - Autres immobilisations financières	14 307	-	14 307
De l'actif circulant : - Autres créances clients.....	256 663	256 663	-
Charges constatées d'avance.....	31 132	31 132	-
TOTAL	302 102	302 102	14 307

2.2. Passif. 2.2.1. Capitaux propres.

2.2.1.1. Variation des capitaux propres	2020	Aug.	Dim.	2021
Capital	165 000	128 040	-	293 040
Report à nouveau	- 6 224	-	- 139 388	- 145 612
Résultat	- 139 388	1 206	- 139 388	1 206
TOTAL	19 388	129 246	0	148 634

2.2.1.2. Capital. Le capital est composé de 222 000 actions de 1,32 € de valeur nominale. Au terme d'une décision extraordinaire de l'associé unique en date du 01/03/2021, il a été apporté une somme de 128 040 € par compensation à due concurrence de 128 040 euros avec une créance certaine liquide et exigible de ce même montant détenue par l'associé unique sur la société SQUARE GLOBAL SAS. **2.2.2. Dettes financières et autres dettes.** Montant brut et à 1 an au plus. Emprunts et dettes établissement de crédit, A 1 an max à l'origine : 166. Fournisseur et comptes rattachés : 85 873, Personnel et comptes rattachés : 76 451, Sécurité sociales et autres organismes : 120 635, Autres impôts et taxes : 165 325, Groupe et associés : 225 250, Autres dettes : 1 906, Total : 675 606. **2.2.3. Charges à payer.** Intérêts courus, Banques : 166, Autres charges, Factures à recevoir : 51 869, Personnel : 76 451, Sécurité sociale : 29 487, Autres charges fiscales : 132 523, Total : 290 496.

3 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT (en euros). Production vendues, Services et Chiffre d'affaires net, France : 807 586, Export et communautaire : 1 786 408, Total : 2 593 994.

4 - IMPOT SUR LES BENEFICES. Résultat avant impôts et Résultat après impôts, Résultat courant : 1 206.

5 - AUTRES INFORMATIONS. 5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi (en euros). Engagements retraite. Indemnités de départ en retraite, Non provisionné et total : 52 345. La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement 2013-02 de l'ANC. Le taux d'actualisation utilisé est de : 0,98 %. **5.2. Effectif.** L'effectif moyen est de 4 salariés. (3 cadres, 1 employé).

6 - CONSEQUENCES DE L'EVENEMENT COVID-19. SQUARE GLOBAL SAS affirme que le Covid n'a pas eu d'impact sur son activité.

AFFECTATION DU RESULTAT. L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 1 206,05 euros de la manière suivante : **Origine.** Report à nouveau antérieur : - 145 612,35 euros, Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 206,05 euros. **Affectation.** Au report à nouveau, soit 1 206,05 euros. **Compte tenu de cette affectation.** Solde du report à nouveau, soit - 144 406,30 euros. **Répartition après affectation.** Cette affectation a pour effet de porter le montant des capitaux propres à 148 633,70 euros et celui des réserves à 0 euro.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SQUARE GLOBAL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations. La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique. En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.** Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels. Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du

contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. Fait à Paris, le 22 avril 2022, Le Commissaire aux comptes : SCP CAUCHY-CHAUMONT & ASSOCIES, Société de Commissaires aux comptes, Membre de la Compagnie Régionale de Paris : Grégory CAUCHY, Associé.

Le rapport est tenu à la disposition du public au siège social.